



CONFÉRENCE DES MINISTRES
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
DE LA FRANCOPHONIE

GRILLE D'ANALYSE ET DE SELECTION DES PROJETS
« FEMME – SPORT - SANTE » 2022

CRITERES DE SELECTIONS

Qualité du Projet	Note
1. Exhaustivité du dossier (toutes les rubriques sont remplies)	/5
2. Capacité de gestion technique et financière des bénéficiaires	/5
3. Qualité des ressources humaines mobilisées (effectifs, qualifications, compétences mobilisées)	/5
4. Qualité et fiabilité du partenariat (modalités de travail et existence d'une convention de gestion entre les partenaires, présentation des structures et répartition des responsabilités)	/10
5. Thématique du projet en lien direct avec la thématique de l'appel à projets	/5
6. Population ciblée par le projet : implication dans le projet des populations ciblées par l'appel à projets, en tant que bénéficiaires et parties prenantes du projet	/5
7. Qualité de la conception du projet : - Objectifs clairs et résultats attendus bien définis et pertinents - Indicateurs de suivi et de performance pertinents - Activités clairement définies dans un calendrier réaliste, en adéquation avec les objectifs	/10
8. Rayonnement et plus-value du projet : caractère innovant et structurant du projet, adaptabilité du projet à d'autres milieux, mesures de diffusion des résultats	/5
TOTAL QUALITE	/50
Pertinence du Projet	
9. Pertinence de la thématique avec les ODD 3 et 5	/5
10. Pertinence des objectifs par rapport au contexte national et à la politique publique sportive nationale	/10
11. Pertinence des résultats attendus par rapport à la thématique du projet	/10
12. Pertinence des objectifs par rapport aux besoins identifiés par les bénéficiaires et à ses capacités	/10
13. Pertinence de la couverture territoriale	/5
14. Cohérence du budget avec les activités prévues	/10
TOTAL PERTINENCE	/50
TOTAL QUALITE + PERTINENCE	/100

Commentaires :

Avis :